Bulletin municipal n°58

2ème semestre 2005

SOMMAIRE

✯ **Editorial** 3
✯ **Nom de famille** 4

✯ **Les travaux du Conseil Municipal et de l'Intercommunalité :**

* Patrimoine 6
* Ecole - Cantine - Communication ..... 7 à 8
* Intercommunalité ..... 9 à 11
* Découvrons notre village : les quartiers Campagne, Brocq et Stade ..... 12 à 14

✯ **La vie associative :**

* Amicale des Anciens Combattants 19
* La Bibliothèque Municipale 20
* Comité Quartier Angos 20
* Comité d'Animation de Navailles-Angos 20
* Conseil des Parents d'Elèves 21
* Cyclos - Don du Sang 22
* Foyer ..... 23 à 24
* Loisirs d'Automne 25
* Paroisse Sainte-Croix des Lacs 26
* Volley-Ball ..... 27 à 28

✯ **Les informations diverses :**

* Urbanisme 1er semestre 29
* Etat Civil 1er semestre 30
* Informations utiles 31
* Qu'on se le dise 32

EDITORIAL

Bonnes fêtes de fin d'année,
Bonne année 2006 !

Que ces quelques jours autour de Noël et du nouvel an soient pour vous et pour vos proches des moments de paix, de bonheur partagé, de joie au milieu de rire d'enfants, des scintillements des arbres de Noël et des gourmandises festives. Que ceux qui sont dans la peine ou dans la maladie aient eux aussi un temps de répit, d'espoir, de bonheur entourés de l'affection de ceux qu'ils aiment.

2005 ? Une année qui, au niveau communautaire et communal sera marqué par les concrétisations de projets d'importance, la maison de retraite et le complexe sportif de Navailles-Angos dont la première phase est terminée : il s'agit de la restauration de la salle de sport (sol, isolation, éclairage, chauffage, …). Nous vous invitons tous à découvrir cette réalisation le vendredi 13 janvier 2006 à 18h00 à l'occasion de la présentation des vœux par le conseil municipal.
Des travaux de restauration de l'école d'Angos ont permis de garder le Docteur Ganné dans notre commune par la création d'un cabinet médical et d'offrir une salle de réunion aux associations et aux particuliers. Les abords (parking, pelouses, plantations, abri bus, …) ont été également traités.
Comme chaque année, quelques voies ont été refaites (chemin de Pau, Guicharnaud, Roumentas, arrière de la salle de sports).
Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) approuvé par le conseil municipal le 18 février 2005 est applicable et nous sert à instruire les nouveaux dossiers de certificat d'urbanisme et de permis de construire. De nouvelles zones ont été ouvertes à la construction tout en préservant le caractère agricole et naturel à notre village.

De nouvelles familles nous ont rejoint cette année. Nous leur souhaitons la bienvenue. Le Clos des Pyrénées s'agrandit aux quatorze premières maisons vont s'ajouter neuf autres dans l'ancien quartier du stade. D'autres aussi ont construit ou acheté, la population grandit et se rajeunit. Cette année 2005 est exceptionnelle : 24 bébés (un record !) sont nés dans nos jeunes foyers. Félicitations à leurs parents.

L'école avec ses six classes va aussi voir son effectif se développer et ainsi répondre à l'attente de tous.

Des quartiers ont été équipés. En 2005 des études ont permis de préciser les secteurs de développement à court terme. Pour cela, il a fallu vérifier que les réseaux d'eau, d'électricité, de voirie, parfois d'assainissement collectif étaient capables de desservir de façon satisfaisante ces quartiers. Des travaux sont prévus au quartier Péret, Regen, des Crêtes : ils devraient être terminés dans l'année 2006.

Le complexe sportif va comprendre deux grandes salles, l'une de 250 m², l'autre de 100 m² aux quelles se rajoutent des annexes : hall d'accueil, salle de projection, salle de réception et bar. Les travaux s'étaleront du mois d'avril à la fin de l'année 2006. Rajoutons que l'ensemble des maisons seront numérotées, les voies repanneautées, la signalisation routière totalement revue. Ainsi le village mieux équipé sera, nous le souhaitons, en plus sécurisé, un peu plus agréable à vivre, plus chaleureux pour chacun, pour les associations et pour les clubs.

Encore bonne année 2006. Bonne santé, bonne chance pour la réussite de vos projets.

Le Maire, Pierre Davezies.

LES TRAVAUX DU

CONSEIL MUNICIPAL ET

L'INTERCOMMUNALITE

Nouveau complexe sportif

Cet ensemble comprend :

- la salle de sports, vestiaires, locaux techniques
- la création de deux salles (250 m² et 100 m²) avec hall d'entrée, salle de réception et bar, salle de préparation, services…

Le projet a été confié à la Sémilub et cabinet Diagonales. La phase 1 réalise en 2005 a permis de remettre à niveau la salle de sports construite il y a plus de 20 ans. Il s'agissait de :

- réviser la toiture
- changer l'isolation et replacer le filet de protection
- changer l'éclairage
- mettre en place un sol souple sur la dalle en béton existante
- installer un chauffage au gaz
- repeindre l'ensemble
- modifier les portes d'accès
- créer derrière la salle, près du polysport, une aire extérieure d'activités en enrobés à chaud

Cette première phase s'est élevée à 338 916 € HT. La deuxième phase va se réaliser en 2006 d'avril à la fin de l'année. Il s'agit de construire, ..., les nouvelles salles (250 m² et 100 m²) et leurs annexes. Le coût prévisionnel s'élève à 566 000 € HT. Le financement complet de ce programme « nouveau complexe sportif » est assuré de la façon suivante :

- Etat et Conseil Général..... 190 000 €
- Communauté de Communes du Luy de Béarn..... 330 000 €
- Commune de Navailles-Angos..... 390 000 €

La gestion de cet ensemble sera assurée par un collectif comprenant la mairie, les représentants des associations et des clubs communautaires (basket, volley-ball, rugby). Ce collectif aura à traiter du planning d'utilisation des responsabilités partagées, de la sécurité, de l'entetien.

De son côté, les communes de Sauvagnon et de Serres-Castet font de gros travaux de rénovation de leur stade d'honneur : 37 300 € à Sauvagnon, 357 000 € à Serres-Castet. Rappelons que le rugby, le football, le basket, le tennis, le volley-ball sont des clubs communautaires aidés par la collectivité du Luy de Béarn.

Economie

Le développement de la Communauté de Communes du Luy de Béarn repose sur deux piliers :

- **le développement démographique** : la Communauté de Communes compte près de 10 000 habitants, la commune de Navailles bientôt 1300 habitants ;
- **le développement économique** : grâce à l'équipement des zones industrielles, de zones d'activités économiques situées sur Serres-Castet, Sauvagnon et Montardon.

C'est ce secteur créé voici trente ans qui a permis d'accueillir des entreprises nombreuses et à activités variées dans des ..... d'entreprise des activités relais sur des terrains soit communaux soit appartenant au syndicat du Haut Ossau loués par bail emphytéotique. Ce secteur qui a nécessité de lourds investissements en matière d'équipement des zones d'activités (voirie, services, eau, électricité, assainissement, signalétique…) a permis de créer du travail (plus de 3 500 personnes y travaillent) de la richesse fiscale (taxe professionnelle).

La volonté politique des élus de la Communauté de Communes du Luy de Béarn est de poursuivre dans cette voie. La première question à régler est celle de la maîtrise du foncier. Sur quels terrains, ouvrir de nouvelles zones économiques ?
Les plans d'urbanisme ont défini ces zones sur les communes de Serres-Castet, Sauvagnon et Montardon. En 2002, la Communauté de Communes du Luy de Béarn n'avait que 6 hectares disponibles pour créer de nouvelles zones d'accueil à l'activité économique.

Les attentes des entreprises, soit qu'elles s'agrandissent sur place, soit qu'elles viennent se créer soit qu'elles transfèrent leurs activités sur nos zones nous ont conduit à rechercher de nouveaux terrains. Par bail emphytéotique, la Communauté de Communes du Luy de Béarn a loué au syndicat du Haut Ossau en 2003, 40 nouveaux hectares en prolongement de l'intermarché de Serres-Castet en allant vers l'aéroport. Ils sont en cours de viabilisation (première tranche de 10 hectares terminée cet .... intégralement).

Par achat, la Communauté de Communes du Luy de Béarn maîtrise 20 hectares situées entre le rond point dans le chemin et l'entreprise Exameca. Cette fin 2005, tous ces terrains seront cédés équipés à des entreprises locales. Exameca va s'agrandir, Bidegain SA va construire son usine à Sauvagnon, Amec Spie, les chocolats Verdier, Alayon, Arial, Ecila s'installent en 2006...

Comme vous pouvez le constater, ce secteur est en pleine expansion. La Communauté de Communes du Luy de Béarn fait d'importants efforts pour accueillir les entreprises, les suivre dans leur vie au quotidien, les aider à se développer. Bien sûr, cette richesse est partagée, la Communauté de Communes du Luy de Béarn y retrouve au-delà de la création d'emplois, si importante, des ressources fiscales qui permettent de créer une crèche, de faire fonctionner une école de musique, de créer une grande et belle maison de retraite, de faire du social... ainsi d'améliorer la vie de tous ceux qui vivent dans ce territoire.

L'arrivée de l'autoroute Bordeaux-Pau, la proximité de l'aéroport, la capacité de maîtriser le foncier nous laissent envisager des possibilités pour cette décennie à venir. Nous devons beaucoup y travailler.

P.V.R.

La loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) de 12 décembre 2000 a institué la Participation pour Voie Nouvelle et Réseaux (PVNR). La loi du 2 juillet 2003 a simplifié le mode de financement de droit commun des équipements publics rendus nécessaires pour l'implantation de nouvelles constructions, c'est la participation pour voie et réseaux, PVR.

A quoi sert la PVR ? Les propriétaires de terrains nouvellement desservis participent au financement des travaux de viabilisation suivants :

- les études nécessaires
- acquisition de terrain pour l'emprise de voie nouvelle
- travaux de voirie
- renforcement des réseaux d'eau, d'électricité et création éventuelle de réseau d'assainissement collectif
- écoulement des eaux pluviales

Le Conseil Municipal a décidé d'appliquer la PVR par délibération en date du ..... La commune avance tous les frais occasionnés par ces travaux et demande à chaque propriétaire, lors du certificat d'urbanisme de payer sa côte part au prorata des m² de terrain à construire.

Le calcul de la PVR : prend en compte tous les frais indiqués, éventuellement déduit des aides et subventions obtenues par la commune.

PVR à Navailles-Angos :

1- Démarche

2- Prix d'achat des terrains nécessaires à l'emprise de la voie 8€/m².

3- La commune choisit une maître d'œuvre.

4- Le maître d'œuvre établit : le périmètre de la PVR, la surface de l'emprise de la voie à acquérir, la nature et l'estimatif des travaux de VRD. Une réunion avec les propriétaires concernés permet de présenter l'avant projet de PVR.

5- Le maître d'ouvrage (la commune) lance l'appel d'offres en respectant les règles des marchés publics.

6- Le coût total : études + terrain + travaux - subvention permet de fixer le coût des VRD au mètre carré. Une réunion avec les propriétaires concernés permet de présenter le coût net des équipements d'aménagement du quartier. Le conseil municipal décide le prix au mètre carré constructible à demander aux propriétaires comme participation pour voie et réseaux.

7- Plusieurs quartiers sont concernés par la PVR :

- chemin des crêtes : trois propriétaires pour 5 lots
- quartier Regen : six propriétaires pour une vingtaine de lots
- quartier Péret : quatre propriétaires pour une trentaine de lots

d'autres plus réduits sont en cours à Angos, au centre bourg et chemin des Crêtes deux.

COMMUNICATION

Vous êtes peut-être à la recherche d'une association ?

Retenez dans ce cas, les coordonnées des présidents des différentes associations de notre village

Nom - Prénom	Fonction	Coordonnées
Wasik Chantal	Présidente de la Bibliothèque	05.59.33.82.09
Boucau Dominique	Président de la Chasse	05.59.33.84.05
Cachau Martine	Présidente du Foyer	05.59.33.85.62
Cassou Hubert	Président de Loisirs d'Automne	05.59.33.82.30
Cachau Jean-Guy	Association du don du sang	05.59.33.85.62
Cassou Jean-Louis	Association du don du sang	05.59.33.81.02
Da Rocha Christophe	Président du C.A.N.A.	06.71.26.68.25
Fourcade Jean-Bernard	Président des Anciens Combattants	05.59.33.83.49
Gabriel Tony	Directeur de l'école	05.59.33.80.03
Belleguic Patrick	Président du comité de quartier d'Angos	05.59.33.80.58
Maye-Lasserre Dominique	Président du Conseil Pastoral de Paroisse	05.59.33.93.30
Signoret Pascal	Président du CPE	05.59.33.86.20
Rous Léon	Président du Syndicat Agricole	05.59.33.83.21
Landrieu Christian	Président du volley club du Luy de Béarn	05.59.33.99.69
Colicchio Palmiro	Président du C.LS.H.	05.59.33.76.07
Torres Jean-Claude	Président du Cyclo de Navailles-Angos	05.59.33.86.25

Vous avez besoin d'une salle pour réunir famille ou amis ?

La municipalité met à votre disposition la salle du quartier d'Angos que vous pouvez réserver en appelant le secrétariat de mairie. C'est gratuit pour les associations. Le prix de location pour les particuliers est fixé à 70 € pour la salle Béarn et 60 € pour la salle d'Angos. Un chèque de caution de 153 € vous sera demandé lors de la réservation.
Des travaux importants étant prévus, la salle Béarn ne sera louée que jusqu'à la fin du mois de mars 2006.
En ce qui concerne la salle préfabriquée située derrière la salle polyvalente, elle n'est plus désormais louée aux particuliers.

Vous voulez rencontrer Monsieur le Maire ?

Il reçoit sur rendez-vous (pris auprès du secrétariat le mardi soir à partir de 19h00.

Vous êtes à la recherche d'un emploi ?

La Mission locale de Morlaas vous accueillera et vous conseillera :

Mission locale rurale pour le développement, la formation et l'emploi
8, place de la Tour - 64160 MORLAAS
Tél. : 05.59.33.64.21

Quelques dates à retenir ?

- ***Vendredi 13 janvier 2005 à 18h00*** : accueil des nouveaux Navaillais à la salle polyvalente où sont également conviés tous les habitants du village pour la visite des lieux après rénovation.

- ***Dimanche 22 janvier 2005*** : repas des anciens offert par la municipalité.

PATRIMOINE

ECOLE

Au 1er septembre 2005, 135 élèves sont entrés à l'école, répartis en 6 classes :

- Tout-petits et petite section : Mme Baradat – 21 élèves
- Moyenne et grande section : Mme Turon – 26 élèves
- CP : M. Garret – 23 élèves
- CE1 : M. Resano – 18 élèves
- CE2 : Mme Grenier – 22 élèves
- CM1 et CM2 : M. Gabriel – 25 élèves.

Actuellement 139 enfants fréquentent l'école de Navailles-Angos et dès la rentrée de janvier 2006, l'effectif devrait atteindre 142 enfants.

Rappel des investissements récemment réalisés :

- construction du bâtiment modulaire (informatique)
- construction d'un hall d'entrée
- Groupe maternelle : construction d'un bureau ATSEM et agrandissement de la salle de sieste
- Groupe primaire : création d'un bureau pour le directeur et d'une salle pour les instituteurs, peinture de la classe 5

pour un montant de 110 000 €.

Au cours du dernier trimestre 2005, des buts de baskets ont été mis en place pour un montant de 1 261 €.

Une nouvelle glissière a été achetée pour la cabane à ours de la cour primaire (1 204 €). Toutefois, la structure nécessitant des modifications et les normes ayant évolué, une réunion a eu lieu le 7 décembre avec le bureau de contrôle NORISKO pour définir exactement la teneur des adaptations. Les travaux seront réalisés par un professionnel en fonction de ces indications.

CANTINE

108 enfants et 5 adultes fréquentent régulièrement la cantine. En moyenne 65 repas sont servis chaque jour. Le système des tickets permet cette souplesse d'inscription « à la journée », selon les besoins de chacun. Les repas sont servis en deux services équilibrés chaque jour en fonction des effectifs.

INTERCOMMUNALITÉ

Maison de retraite

Les délais ont été respectés. Le week-end du 14 et 15 septembre les administrés de nos quatre communes ont pu visiter l'établissement. Grand succès puisque 1 500 personnes sont venues et n'ont pas caché leur surprise de découvrir une maison de retraite, accueillante, confortable et agréable à vivre.

Puis le 1er octobre, les premiers résidents sont arrivés à la cadence de 4 à 6 personnes par jour et le 20 octobre toutes les chambres étaient occupées. Ce mois d'installation a été quelque peu difficile pour les résidents et le personnel qui devaient trouver leurs marques . C'est chose faite maintenant. Il y a une liste d'attente d'une trentaine de personnes. Un groupe de bénévoles se met en place. Si vous voulez donner un peu de votre temps pour visiter ou participer à des ateliers d'activités auprès de nos aînés vous serez les bienvenus. Pour cela, téléphonez au 05.59.12.65.65.

Crèche

La crèche intercommunale accueille les enfants de nos quatre communes et des personnes qui travaillent sur les zones d'activités. On peut faire garder son enfant du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Pour tout renseignement appeler le 05.59.33.28.90.

Actizoom

Il a été distribué dans toutes les maisons de la communauté un livret appelé « Actizoom » qui reprend toutes les activités culturelles et sportives que l'on peut trouver dans nos communes.

Cadastre numérisé (*Article à rédiger par Philippe)*

Ecole de musique

Madame Pereira, directrice de l'Ecole de musique a présenté cette activité. Cette structure est gérée par la Communauté de Communes du Luy de Béarn (CCLB), qui prend à sa charge environ les 2/3 de son coût, le reste étant financé par les familles des élèves.

Les professeurs de musique, recrutés par la CCLB, proposent aux enfants de nos quatre communes des cours de solfège (en cours collectifs), la pratique d'un instrument (cours individuels et orchestres d'ensemble) et du chant choral.

De nombreuses manifestations publiques ont lieu dans les différents villages, en partenariat parfois avec d'autres écoles de musique (voir calendrier joint).

De plus, une activité pédagogique autour de la musique est proposée dans le cadre scolaire. Pour l'école de Navailles-Angos, les dates proposées sont les 6 ou 7 février ou 11 ou 12 avril. Cette présentation est animée par l'un des professeurs et un groupe de « grands élèves » d'un bon niveau. Le professeur prendra contact avec le directeur de l'école pour le choix de la date.

Contact : Mme Pereira au 05.59.33.72.34 ou 05.59.33.26.66

Ecole de musique intercommunale du Luy-de-Béarn
Calendrier provisoire des manifestations
Année scolaire 2005/ 2006

- **Concerts en milieu scolaire** *Suivi et coordination Marjorie Claver*
  - Autour de l'harmonie et des ensembles .
    - **19 décembre**, Ecole primaire de Sauvagnon
    - **6 et 7 Février-11 et 12 Avril** dans les autres communes
- **Audition des classes d'accordéon** de Céline GUILLEMIN
(écoles de musique de Lons, de la com de com d'Orthez, de la com de com du Luy-de-Béarn)
  Vendredi 6 janvier, 19h, Sault de Navailles, Salles Dugert
- **Concert du Nouvel an** à la Maison de retraite : **Samedi 14 janvier**
- **Spectacle des ensembles de flûtes et Choeurs d'enfants** : **mardi 7 Mars** , Centre Alexis PEYRET
  - Prince de Bonneboscq
  - Album à colorier
- **Spectacle du groupe GINSENG GUARANA** (Gwenael Lafitte) à l'occasion de la sortie de son CD. **Samedi 25 mars**
- **Déplacement de l'harmonie du Luy-de-Béarn à Saragosse**, dans le cadre d'un échange avec un ensemble Aragonais similaire. **Samedi 8, dimanche 9, lundi 10 avril.**
- **Guitares :** Stage autour des musiques à chanter et à danser **. 18 au 21 avril**
  - **Concert en l'église de Sauvagnon : vendredi 21 avril 18h.**
- **Spectacle musique et danse**, « Histoire de Paris », **Samedi 29 avril** (Générale vendredi 28), en partenariat avec l'école de danse.
  Centre Alexis PEYRET
- **Fête de l'école de musique**, en partenariat avec le Centre Alexis PEYRET, dans le cadre des Feux de la Saint-Jean et avec la participation de l'orchestre d'harmonie « Union Torrero » de Saragosse. **Samedi 24 juin**

L'association des Amis de l'Ecole de Musique regroupe, comme son nom l'indique tous ceux qui aiment la musique. Elle soutient les élèves de l'école de musique lors de leurs diverses manifestations. Son activité principale est le chant choral. Le chœur du Luy de Béarn, dirigé par Mme Pereira, représente notre Communauté de Communes du Luy de Béarn dans les communes voisines parfois ….. à l'étranger. En décembre dernier, le chœur a participé à un concert donné à Pau au profit des Restos du cœur.

Centre de Loisirs « Les marches du Béarn » (CLSH) :

Cette association intercommunale « loi 1901 », qui regroupe des parents de Montardon, Navailles-Angos, Saint-Armou et Anos est présidée par M. Colicchio. Les petits Navaillais qui participent aux activités du CLSH sont de plus en plus nombreux : 45 en 2003 ; 73 en 2004 ; 82 en 2005.

Cette association est soutenue par les municipalités qui participent de façon importante à son fonctionnement, par la mise à disposition de locaux ou matériel, et également par une aide financière.

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) est également un partenaire important et intervient dans la gestion du CLSH :

- la CAF aide les municipalités qui subventionnent le CLSH, conformément au Contrat Temps Libre CAF/Commune de Montardon/Commune de Navailles-Angos qui a été signé l'an dernier.
- La CAF aide directement le CLSH en fonction du nombre de familles adhérentes
- La CAF peut aussi aider personnellement les familles en fonction de leurs revenus.

C'est grâce à ce partenariat Association – CAF – municipalités que la participation financière des familles aux activités reste raisonnable (environ 1/3 du prix de revient d'une journée de CLSH).

Le Centre accueille les enfants, sous la direction de Mlle Maria Diaz, pendant les vacances (sauf Noël) et tous les mercredis. Les animateurs sont en général des jeunes de nos communes.

Les activités ont lieu, soit à l'école de Navailles-Angos, soit à l'école de Montardon. Un transport est assuré d'une école à l'autre. Des garderies sont possibles dès 7h30.

Les activités sont renouvelées en fonction des « modes », mais les activités classiques d'un CLSH (pâte à sel, jeux sportifs,…) restent prisées par les enfants.

Pendant les vacances, les semaines sont organisées autour d'un thème conducteur. Sorties et camps attirent toujours les enfants et font « grimper » les inscriptions.

Pour tout renseignement, on peut s'adresser à Maria DIAZ tous les jours de 16h30 à 18h au 05.59.33.26.07.

Mais le loisir des enfants ce n'est pas uniquement pendant les vacances, c'est aussi le **mercredi**, tous les mercredis, de 9h à18h. Mises en place en septembre 2004, les journées du mercredi ont permis à une vingtaine d'enfants de Navailles Angos et de Montardon de se retrouver dans les locaux de l'école de Montardon pour des activités manuelles, sportives ou des sorties à la journée…comme pendant les vacances. La directrice et les animatrices accompagnent ces journées pour le plus grand plaisir des enfants.

Renseignements et inscription :
- à l'école de Navailles Angos 05.59.33.83.99 (du 11-07 au 5-08 : 9h18h)
- à l'école de Montardon 05.59.33.23.05 (du 4-7 au 8-7 / 16h30-18h ; du 8-8 au 31-8 / 9h18h).

Pour tout renseignement et inscription on peut s'adresser à Maria (voir tél ci-dessus).

Le Contrat Temps Libre : est un engagement entre la Caisse d'Allocations Familiales Béarn-Soule et les communes de Montardon et Navailles-Angos. Il est fondé sur un partage de préoccupations communes visant à :

→ prendre en compte l'ensemble des temps libres des enfants et des jeunes,
→ développer des loisirs de qualité pendant le temps extra-scolaire et périscolaire,
→ contribuer à l'épanouissement de l'enfant et l'intégrer à la société,
→ proposer des activités collectives, attractives et financièrement accessibles,
→ mobiliser les partenaires locaux pour une cohérence des moyens et de leurs compétences.

Le Contrat Temps libre s'adresse aux enfants et aux adolescents jusqu'à 16 ans et permet de favoriser les activités éducatives de proximité. C'est un outil de développement local, pour aider les groupements de communes à impulser une politique globale en faveur des loisirs et des vacances des enfants et adolescents. Il vise à mettre en œuvre un projet éducatif, conçu par les partenaires concernés par l'éducation des jeunes (enseignants, parents, associations, élus, etc…). Pendant toute l'année 2004, une commission émanant du Conseil Communautaire, rassemblant des élus, des responsables d'associations et avec l'aide constante d'un technicien de la Caisse d'Allocations Familiales, a travaillé sur la préparation de ce Contrat Temps Libre.

Le 22 décembre 2004, ont été signés par le Président de la Communauté de Communes du Luy de Béarn, les maires (ou leur représentant), le Président de la CAF et l'Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, les contrats engageant d'une part, la CAF et la Communauté de Communes du Luy de Béarn et d'autre part, la CAF et les communes de Montardon et Navailles-Angos. Ces contrats sont signés pour une durée de trois ans et sont renouvelables.

LA VIE ASSOCIATIVE

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

8 Mai 2005

Le 60ème anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie a été commémoré à Navailles-Angos le Samedi 8 MAI 2005 par l'Association cantonale et l'amicale.

La messe, empreinte de recueillement et chantée par toute l'assistance, venue nombreuse, fut célébrée par l'abbé MINGENETTE, l'abbé BARADAT étant empêché pour des raisons de santé avait pourtant l'intention d'être là ; nous souhaitons une issue favorable à tous ses problèmes. Un grand merci à notre curé Dominique MAYE-LASSERRE d'avoir accepté que cela se passe ainsi à la satisfaction de tous.

Elle a été suivie des cérémonies au monument aux morts et nous avons eu la chance de ne pas avoir de pluie même si le temps n'était pas franchement beau.

Nous avons eu le plaisir de voir nos camarades : Robert INES et Louis TESTAROUGE décorés de la médaille d'honneur de porte-drapeau par notre ami Henri LACASSAGNE au titre de l'Association ACGG CATM. Espérons que le 11 novembre prochain, nous pourrons honorer nos amis Louis MINVIELLE et Gaston CRIVELLARO au titre de L'Amicale.

Un vin d'honneur fut ensuite offert en Mairie par la Municipalité où Madame Michèle BOUCHARD, 1ère Adjointe, entourée de la plupart des adjoints (es) et conseillers (es) et des Présidents d'associations, fit une allocution de bienvenue. H.Lacassagne prit le relais remercia tout le monde et fit une allocution très émouvante sur le devoir de mémoire.

Un repas pris en commun, servi par nos amis **DUPOUY-LAHITTE à CAUBIOS**, a réuni une trentaine de convives, toutes et tous ravis tant sur le plan gustatif que par l'animation et l'ambiance chaleureuse comme toujours.

Nous étions moins nombreux cette année mais espérons que ceci n'est que factuel.

Nécrologie

Eugène LACOSTE nous a quittés, c'est encore une des figures de notre commune qui disparaît, il nous laisse l'image d'un travailleur infatigable et d'un camarade attachant, attentif aux autres et cultivé avec qui il faisait bon échanger, toujours présent tant qu'il a pu à toutes les cérémonies. Au revoir Eugène merci pour tout ce que tu nous as apporté, ton souvenir doit pouvoir atténuer auprès des tiens le grand vide que tu laisses.

C'est bientôt les vacances, qu'elles soient, pour chacune et chacun de vous, ensoleillées et vivifiantes, sans canicule ni autres calamités, bien sûr !

J.B.FOURCADE

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Les vacances arrivant, nous vous rappelons que la bibliothèque restera ouverte tous les jeudis de 16 h 00 à 19 h 00, **sauf au mois d'août**.

Nous souhaitons de bonnes vacances à nos lecteurs.

La Présidente Chantal WASIK

COMITE DE QUARTIER D'ANGOS

Le Président du Comité d'Animation du Quartier d'Angos et son équipe, sont heureux de vous présenter le programme du deuxième semestre de l'année 2005 :

✯ **Fêtes du quartier d'Angos** qui se dérouleront les 27 et 28 août 2005 : le 27 repas traditionnel animé par l'orchestre « IRRUPTION » ; le 28 messe solennelle à 11 h suivie d'un apéritif concert, à 17 h animations.

✯ **Halloween** fin octobre/début novembre : défilé dans le quartier d'Angos, goûter en fin d'après-midi.

Nous vous attendons très nombreux dans des locaux fraîchement rénovés et vous souhaitons un très bel été.

Le Président Patrick Belleguic

COMITE D'ANIMATION DE NAVAILLES-ANGOS

Le 12 mars, a eu lieu le carnaval qui s'est déroulé pour la première fois sur toute une journée. Le soleil était au rendez-vous. Nous remercions les enfants qui ont participé, ainsi que tous les habitants qui nous ont ouvert leurs portes.

Les fêtes auront lieu cette année 2005, les 13, 14 et 15 août. Nous comptons sur votre présence !

Le Président, Christophe Da Rocha

CONSEIL DES PARENTS D'ELEVES

Une nouvelle année scolaire qui s'achève par les plus importantes manifestations du C.P.E. !

Le vide-grenier qui s'est déroulé le 22 mai, a été une réussite malgré une météo pas très sympa, les exposants étaient, dans l'ensemble plutôt contents. Les visiteurs sont venus en nombre, mais étalés dans la journée.

Cette année le C.P.E. aidé du comité des fêtes de Navailles, organise le samedi 25 juin un festival de musiques africaines. Dans l'après-midi, l'école de musique du Luy de Béarn organisera sa fête pour clôturer cette année, ensuite des ateliers africains sont prévus pour les petits et les grands (conte africain, initiation à la danse africaine et aux percussions). La classe de Mme Gabriel viendra vous interpréter des comptines africaines. Ensuite, un repas de spécialités béarnaises et africaines sera servi aux personnes qui le désirent en compagnie des artistes et des organisateurs. Enfin le concert de 20 h 30 à ???

La kermesse aura lieu le samedi 02 juillet. Comme tous les ans, nous ferons de notre mieux pour faire plaisir aux enfants. Petit changement cette année, en raison des travaux de la salle polyvalente qui ne sera pas disponible, nous ferons donc la fête dans la cour de l'école.

L'argent ainsi récolté aide à soutenir des projets pédagogiques, l'achat de jeux extérieurs, de jouets pour les maternelles et il permet aussi de participer financièrement au spectacle et à l'achat de jouets pour Noël.

Cette année nous avons offert mille euros pour financer les sorties des maternelles, la classe de CP et de CE1, ainsi que la sortie en montagne des CM1 et CM2.

Le C.P.E. gère également la garderie. Celle-ci accueille un grand nombre d'enfants, ce qui génère un bon bilan financier. Comme le but de la garderie n'est pas de faire des bénéfices, nous en avons fait profiter les utilisateurs de la garderie en revoyant nos tarifs à la baisse.

Le C.P.E. tient à remercier toutes les personnes qui viennent à nos manifestations.

Nous vous souhaitons de passer de bonnes vacances et vous donnons rendez-vous pour la rentrée.

Le Président, Pascal Signoret

CYCLOS DE NAVAILLES-ANGOS

Les mois d'été sont favorables à la pratique du vélo. Chacun y trouve le plaisir de parcourir les routes du Béarn, des Pyrénées ou autre. Deux groupes composent notre club : dans l'un on peut pratiquer à une allure modérée ; l'autre est un peu plus rapide. Quelques coureurs nous ont rejoints, des cyclosportifs, vététistes notamment les mois d'hiver. Certains d'entre nous préfèrent l'étape du tour qui aura lieu le 11 juillet prochain.

Bien entendu, une règle s'impose, prendre plaisir à faire du vélo, se retrouver entre cyclos et amis. Nous souhaitons la bienvenue à tous ceux qui désirent nous rejoindre. Septembre est l'époque où l'on renouvelle les licences, affiliation à l'UFOLEP oblige, l'année suit le rythme scolaire, contrairement aux autres fédérations. Pour les personnes qui hésitent, l'automne est le bon moment pour débuter ou démarrer le vélo. Nous pouvons en discuter ensemble, lors de la prochaine randonnée cyclotouriste et VTT du 11 septembre prochain. C'est ouvert à tous.

Bonnes vacances à tous.

Le Président, Jean-Claude Torres

DON DU SANG

Mardi 15 mars 2005, collecte de sang à Navailles-Angos : 31 dons seulement, que s'est-il passé ?

Etait-ce que des donneurs habituels se sentaient trop âgés ce jour-là ?

Des parents amenant les enfants à l'école étaient-ils particulièrement pressés ?

Faisait-il trop froid, ou était-ce un effet de la campagne sur la Constitution Européenne, ou bien du premier tiers provisionnel ?

Ce ne sont que des conjectures et des questions sans réponses, mais vous comprendrez qu'il est navrant de déplacer une équipe de 8 personnes et le matériel nécessaire pour un si faible résultat. La politique consistant à compter sur les autres ne peut pas être durable.

La période estivale arrive avec des besoins de produits sanguins qui vont aller croissant alors que de nombreux donneurs seront en vacances. Si vous avez entre 18 et 65 ans, vous êtes en bonne santé, vous pouvez donner votre sang, la prochaine collecte sera le SAMEDI 23 JUILLET à partir de 7h15.

La prochaine assemblée annuelle des Donneurs de Sang Bénévoles du Béarn aura lieu le samedi 4 février 2006 à Navailles-Angos, nous comptons sur tous pour nous aider à en assurer le meilleur déroulement.

FOYER

- Présidente_____ Martine CACHAU
- Vice-président_____ Pierrot ARRIEULA
- Vice-Présidente _____ Martine PAILLANAVE
- Trésorier_____ Gérard TAVEAU
- Trésorière Adjointe _____ Pierrette FOURCADE
- Secrétaire _____ Betty LOM
- Secrétaire adjointe _____ Geneviève TAVEAU

Les responsables de section :

- Chant : Lisette MOUSSEIGNERAT 05 59 68 93 33
  Et Julia LAPLACE
- Cyclo : Daniel LOM 05 59 33 80 82
- Gymnastique : Betty LOM 05 59 33 80 82
  Et Simone CAZENAVES 05 59 33 80 31
- Marche : Bernadette LOUSTAU 05 59 68 90 12
- Montagne : Pierrot ARRIEULA 05 59 33 82 33
- Pala : Jean-Claude LAVIE 05 59 33 81 47
- Stretching postural : Claire MAHE 05 59 33 98 85
  et Betty LOM 05 59 33 80 82
- Yoga : Evelyne HAU 05 59 33 80 38

L'assemblée générale aura lieu le samedi 3 septembre à 18 h, une sortie est prévue pour le lendemain mais n'est pas encore bien définie : ce sera les Grottes d'Oxocelaya ou le Pic du Midi, avec déjeuner au restaurant (plus d'informations vous seront communiquées ultérieurement).

Rapport d'activité des sections :

Chant

Ceux qui ont connu Jean-Michel DEVITO auront une pensée émue pour cet ancien du groupe chant, décédé voilà quelques semaines. Les chanteurs répètent le vendredi soir à partir de 21 h, à la Mairie. Ils sont sortis 3 fois ce semestre :

- 5 janvier : animation de la galette des rois à la maison de retraite Antoine de Bourbon à Billère.
- 12 février : participation au Concert à l'Eglise de Navailles-Angos.
- 18 février : Animation d'un goûter à la maison de retraite des Petites Sœurs des Pauvres à Pau.
- Sortie prévue le 18 juin à Oloron.

Cyclo

La section cyclotourisme désormais dirigée par Daniel LOM est toujours active. Les cyclos sortent le dimanche matin.

Gymnastique

Les cours de gym ont lieu salle Béarn, avec Emilie MARQUEZ le mardi de 19h à 20h et le jeudi de 10h15 à 11h15 (sauf jours fériés et une partie des vacances scolaires).

A la demande générale (adhérents et professeur) les séances de gymnastique reprendront en septembre au lieu d'octobre (décision du conseil d'administration du 18 mai). Rendez-vous est donc pris pour le mardi 6 septembre à 19 h, plus de séances nous oblige à augmenter la cotisation qui passe à 96 € pour l'année (licence comprise) payable en deux fois 48 €.

Marche

La section « Marche » pratique son activité avec assiduité toute l'année : le lundi matin à partir du 1er mai et le lundi après midi d'Octobre à fin Avril.

« Le repas de la marche » a eu lieu le 17 avril à SEVIGNACQ et comme à l'accoutumée nous nous sommes retrouvés nombreux au moment du repas ! !

Rendez-vous le lundi à 9 heures, place du village, pour une randonnée de 8 à 10 Km (environ 2 heures).

Renseignements complémentaires auprès de Bernadette LOUSTAU. Tél : 05 59 68 90 12.

Montagne

La sortie à PONT DE CAMPS, sans Pierrot et Paule Arrieula (restés auprès de Quinou très malade) a été un peu morose car nous pensions beaucoup à eux.

Pala

Les entraînements de Pala ont dû s'interrompre en mai en raison des travaux de réfection de la salle polyvalente, ils reprendront début octobre si la salle est de nouveau disponible (comme prévu dans le planning des travaux).

Jean-Claude LAVIE n'attendra pas « la relève » : il doit et veut arrêter la pala. Il faut un volontaire « responsable de section » sur qui compter pour faire le lien avec les adhérents pala et à qui confier la clé de la salle pour l'accueil des joueurs et la fermeture de la salle après l'entraînement le vendredi soir. Merci de vous faire connaître avant le 30 septembre auprès de Martine CACHAU (05 59 33 85 62). Sans ce volontaire, la section pala ne fonctionnera plus à la rentrée.

Stretching postural

Cette discipline qui a démarré au mois d'avril compte déjà 8 personnes et cela encourage à continuer… les cours reprendront le mardi 6 septembre à 20 h.

Le C.A. (en accord avec Mme MAHE) a fixé le montant de la cotisation à 15 € par mois pour deux séances par semaine + licence de 21 € en début d'année. Le règlement se fera par trimestre. Mardi soir 20 h et jeudi matin 9 h Salle Béarn à partir du 6 septembre

Yoga

Il y a régulièrement une dizaine de pratiquants. Le professeur est toujours Mireille FOURCADE. Les séances de yoga s'arrêtent en été et reprendront le lundi 3 octobre à 19h 45. Le C.A. du 18 mai a fixé la cotisation à 46 € par trimestre + 21 € de licence en début d'année.

Lundi de 19 h 45 à 20 h 45 salle Béarn à compter du 3 octobre

Bal

Le bal initialement prévu le 28 mai a été reporté (en raison des travaux de la salle polyvalente) au 22 octobre . Réservez donc cette soirée pour venir passer un bon moment au buffet dansant animé par l'orchestre Paris Guinguette.

Je vous rappelle que le Foyer est une association à but non lucratif (loi 1901) et que des bénévoles le font vivre. Certains des membres actifs sont présents depuis le début (il y a près de 30 ans) il faut que les autres membres prennent conscience qu'ils doivent s'investir eux aussi s'ils veulent continuer à profiter longtemps des avantages de l'association.

Gérard TAVEAU qui est trésorier depuis 10 ans souhaiterait que quelqu'un prenne sa place en septembre. Merci de me contacter au 05 59 33 85 62.

Pour ma part j'avais émis le vœu (l'an dernier) de laisser ma place, mais touchée par tous les efforts déployés par certains pour que tout « roule et tourne bien » et surtout pour que je n'ai aucun souci à me faire sur la bonne marche du foyer, je ne peux que rester pour les remercier. Un grand MERCI donc à tous les membres du bureau pour leur travail, et à la municipalité pour sa disponibilité et son soutien financier et matériel.

La Présidente, Martine CACHAU

LOISIRS D'AUTOMNE

Notre association continue son chemin toujours dans la bonne humeur et la convivialité, malgré l'absence de nombreux malades à qui nous souhaitons un bon rétablissement. En ce début d'année 2005, l'association compte 122 adhérents. Nos réunions sont toujours nombreuses, jeux tous les mardis après-midi, nombreux goûters, plusieurs repas animés, réunions de secteur avec les Portes du Béarn pour informations, voyages d'un jour déjà faits, d'autres en prévision le 26 juin au Val d'Aran, visite dans la région de Barousse. Septembre en Pays Basque.

Après plusieurs années de présidence du club, à la fin de l'année 2005, lors de l'assemblée générale, j'arrêterai la présidence pour des raisons de santé. Je resterai fidèle adhérent au club. Je compte sur la bonne volonté des Navaillais et des Navaillaises pour me remplacer et prendre le relais avec un sang neuf.

Je souhaite à tous les habitants de notre beau village de Navailles-Angos de bonnes vacances d'été très prochaines.

Le président, Hubert Cassou

PAROISSE SAINTE CROIX DES LACS

L'église de Navailles a été le lieu choisi pour **accueillir les 31 Jeunes du collège de Serres-Castet** qui faisaient leur Profession de foi.

Au trinquet de Serres-Castet, initialement prévu, ont débuté en effet début juin des travaux importants.

Des écrans plats, achetés par la paroisse, testés pour la première fois ont permis à ceux qui pouvaient rentrer de mieux voir, malgré les gros piliers. L'installation de ces écrans (démontables) reste définitive. Elle servira pour les grandes célébrations de mariages, d'obsèques en plus des célébrations où nous saurons qu'il y aura du monde.

Le dimanche 19 juin, les 12 Communiants du relais Navailles-Angos, St Armou seront également reçus en l'église de Navailles.

Le prochain rendez-vous à ne pas manquer
est la fête de la Paroisse Ste Croix
le DIMANCHE 11 SEPTEMBRE.
10 h – 18 h.

Un grand rallye sur la paroisse permettra de mieux connaître l'historique de nos villages, les jolis endroits et ce sera un moment de convivialité.

Rendez-vous en famille à **10 heures au parking face au presbytère de Serres-Castet avec son pique-nique** et son bon moral.

La journée se terminera par la seule messe dominicale à **17 h en l'église de Montardon.**

Inscrivez-vous au presbytère de Serres-Castet : 05 59 33 93 30

*** Notre séminariste Pierre Joseph-Julien** en stage dans notre paroisse depuis deux ans va rejoindre sa belle île, son diocèse de **LA MARTINIQUE.**

C'est en l'église de Navailles le dimanche 12 juin qu'un au revoir lui sera fait à l'issue de la messe de 11 h. En son honneur, un repas sera organisé à La Maison pour tous de Montardon. Repas et apéritif assurés par un traiteur. Prix 15 €. Prière de s'inscrire au 05 59 33 22 07 : Michèle Pelfigues.

Vous pourrez lui témoigner un geste d'amitié. Les chèques peuvent être libellés au nom de la « Paroisse St croix des Lacs » en mettant au verso : pour Pierre.

*** Le Catéchisme s'achève le mercredi 15 juin.**
Il reprendra le MERCREDI 21 SEPTEMBRE
10 h – 11 h
en l'église St Julien de Serres-Castet.
Ce jour là, la répartition des groupes avec leurs Catéchistes sera faite.

* Quelques nouvelles de **l'abbé Baradat** :
il est toujours en clinique Marzet, état stationnaire.

Le Volley Ball du Luy de Béarn poursuit son développement au sein de l'intercommunalité, il vient de dépasser la centaine d'adhérents et se positionne comme l'un des clubs phare du département et de la région.

ECOLE DE VOLLEY

Notre école de Volley, dirigée par Gilles Bernatas et Stéphanie Sarrailh compte aujourd'hui 35 enfants et adolescents. L'école possède un groupe de poussins très prometteurs et une équipe de minimes filles vice championne départementale cette saison.

Les entraînements ont lieu le mardi soir de18H30 à 20H00 à la salle des Sports de Navailles-Angos.

Contact : Gilles Bernatas 05 59 33 95 63

SECTION LOISIR

La section loisir, quant à elle, a quasiment doublé son effectif et se compose aujourd'hui de cinq équipes mixtes évoluant dans les championnats UFOLEP et FEDERAL. La pratique du Volley-Ball sans contrainte, à tout âge, dans la convivialité et la bonne humeur restent les maîtres mots du groupe.

Entraînements salle des Sports de Navailles-Angos le mardi à partir de 20H30/ matchs mardi ou jeudi (hors vacances scolaires).

Contact : Thomas Lenoir 05 59 33 76 36

EQUIPE DEPARTEMENTALE

Du plaisir également pour l'équipe départementale masculine qui, malgré quelques vieilles jambes mais surtout beaucoup de métier et un groupe de bons copains, a su se hisser dans les trois premières places de sa poule et terminer la saison par une finale en coupe Van Erom.

Entraînements le mardi de 20H30 à 23H00 salle des Sports de Serres-Castet.

Contact : Christian Landrieu 05 59 33 99 69

EQUIPE REGIONALE

L'équipe première, qui évolue en championnat régional pour la deuxième saison, s'est dotée d'un entraîneur de haut niveau en la personne d'Olivier Lardier, adjoint de Philippe Blain en équipe de France masculine et qui vient de passer une dizaine de saisons à la tête d'équipes de Pro A et Pro B avant de déposer ses valises en Béarn pour notre plus grand bonheur. La qualité et la rigueur dans la préparation de l'équipe ont permis au groupe de jouer les premiers rôles dans ce championnat et de participer aux play-offs d'accession en pré national.

Entraînements à partir de 20H30, le mardi à Serres-Castet et le vendredi à Navailles-Angos

Contact : Christian Landrieu 05 59 33 99 69

BEACH VOLLEY

La réalisation par la Communauté de Communes et la ville de Sauvagnon du site de Beach-Volley a donné un nouvel élan à notre club. Cette structure nous permet de prolonger notre saison et de faire de nouveaux adeptes du Volley-Ball.

Ouvert à tous.

Du loisir à la compétition, du parquet au sable, des plus jeunes aux plus anciens, nous vous accueillerons au VBLB pour du plaisir, rien que du plaisir.

Inscriptions et reprise des entraînements à partir du mardi 6 septembre 20H30 à Serres-Castet salle de sports.
Email : volley.vblb@free.fr
Site Internet : http://volley.vblb.free.fr

URBANISME DU 2ème SEMESTRE

- ***Demandes de permis de construire*** :

Maisons d'habitation…….	1
Garage et abri de jardin……..	2
Installation agricole……...	0
Divers……..	5

- ***Autres*** :

Déclarations de travaux……..	5
Déclaration de clôture……...	0
Renseignement d'Urbanisme……	3
Certificats d'Urbanisme…….	4

ETAT CIVIL DU 1ER SEMESTRE

NAISSANCES

* Stella, Océane BARBOSA JESUS, née le 09 mai 2005
* Hugo BOUCHET--RAFFIN, né le 22 mai 2005
* Samuel CAZALA, né le 27 mars 2005
* Quentin, Claude, Jean DA SILVA, né le 05 mars 2005
* Maëlle, Michèle, Odette GABY, née le 12 mars 2005
* Marilys, Paule, Louisette GRUMEZ--RENAUD, née le 08 avril 2005
* Yulian, Lilian LAJOINIE, né le 09 janvier 2005
* Clelia, Elise MASSÉ, née le 14 mars 2005
* Txomin MIREMONT, né le 10 mars 2005
* Maëlle MONMOULINEX, née le 1er janvier 2005
* Lucas RAMOS, né le 12 février 2005
* Mélissa, Célia ROSATO, née le 24 janvier 2005
* Chloé STEIN, née le 18 janvier 2005
* Lola THION, née le 23 février 2005
* Nina, Anissia WALTER, née le 28 mars 2005
* Kylian, Romain, Stephen, Laurent MARIÉ, né le 10 juin 2005

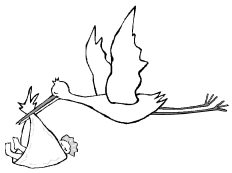

DECES

* Jean-Louis PAILLANAVE
  Décédé le 24 janvier 2005

* Paule, Léonie LAULHÈRE-VIGNEAU
  Décédée le 21 février 2005

* Jeanne Anna LAUGA veuve CASSOU
  Décédée le 09 mars 2005

* Jean Eugène LACOSTE
  Décédé le 08 mai 2005

* Jeanne Marie Anna MIEGEBIELLE veuve CEREZ
  Décédée le 27 mai 2005

Nous ont aussi quittés Quinou HIA-BALIÉ et Jean-Michel DEVITO.

INFORMATIONS UTILES

URGENCES :
Gendarmerie de Thèze : 05.59.04.83.01
Pompiers : 18

SANTÉ—SOCIAL :
Médecins : Docteur Patricia Ganné
05.59.33.82.86
Infirmières : Mme Bernachot et Mme Mivielle
05.59.33.82.24 (répondeur)
Kinésithérapeutes : Thomas Lenoir et Laure Juge-Boulogne - 05.59.33.84.00

ASSISTANTE SOCIALE :
Régime général : permanences assurées **sur rendez-vous** (05.59.72.14.72) par Mme Schweitzer et Mme Capdevielle.
Régime agricole : permanences à Thèze, château Fanget, assurées par Mme Larquière les 2ème et 4ème jeudis de 14 h à 16 h.

CRÈCHE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LUY DE BÉARN :
Serres-Castet : 05.59.33.28.90

ASSOCIATION À DOMICILE EN MILIEU RURAL (ADMR) :
Thèze : 05.59.04.80.06

PORTAGE DES REPAS À DOMICILE :
Thèze : 05.59.04.80.06

SCOLAIRE :
Groupe scolaire (classes enfantines et primaires)
M. Gabriel (Directeur) : 05.59.33.80.03
Cantine : 05.59.33.83.99

DIVERS :
Transports : CITRAM, trois lignes desservent la Commune quotidiennement.
Renseignements CITRAM : 05.59.27.22.22

Ordures ménagères : elles sont collectées le mardi (containers) et le jeudi (caissettes bleues).

Garde d'enfants : une liste de personnes susceptibles d'assurer des gardes d'enfants est à disposition à la Mairie.

Mission Locale Rurale Nord Est : place Sainte-Foy à Morlàas 05.59.33.63.67

Correspondant de presse : Jacques Lavie-Hourcade.

SERVICES :
Bureau de Poste : ouverture de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi. Samedi de 9 h 00 à 12 h 00 (05.59.33.80.92).

Sateg services des eaux :
Technicien M. Balao : 05.59.12.83.90
Tarbes (Bureaux) : 05.62.90.07.17

EDF-GDF
Dépannage gaz : 05.59.84.33.22
Dépannage électrique : 0.810.333.364

Ambulance - taxis - Funérarium :
M. Mondeilh (Serres-Castet) : 05.59.33.23.70
M. Patou (Montardon) : 05.59.62.05.05

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :
Lundi ..... 10h00 à 12h00 et 13h30 à 18h30
Mardi ..... 08h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00
Mercredi .. 10h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00
Jeudi ..... 10h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00
Vendredi .. 10h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE NAVAILLES-ANGOS :
Jeudi..... 15h00 à 18h00
Samedi ..... 10h00à 12h00 et 15h00 à 18h00

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE SERRES-CASTET :
Lundi ..... 14h00 à 18h00
Mardi ..... 14h00 à 18h00
Mercredi ... 14h00 à 19h00
Jeudi..... 14h00 à 18h00
Vendredi... 14h00 à 19h00
Samedi ..... 09h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00

QU'ON SE LE DISE !

Travaux et bricolage par les particuliers
Art. 103.2 du règlement sanitaire départemental

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, en particulier tels que les tondeuses à moteur thermique, les tronçonneuses, les perceuses, les raboteuses, ou les scies mécaniques, etc... ne peuvent être effectués qu'après avoir pris toutes les mesures utiles pour préserver et le repos et la tranquillité du voisinage. Si malgré ces mesures, tout risque de gêne du voisinage ne peut être écarté, ces travaux ne pourront être exécutés que :

- les jours ouvrables de 08 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 09 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

Hauteur des haies
Art. 671 du Code Civil

La hauteur des arbres, arbrisseaux et arbustes en limite de propriété est réglementée en deux zones :

- de 0 à 50 centimètres de la limite de propriété, les plantations ne doivent pas dépasser la crête du mur de clôture (dont le règlement du P.O.S. limite la hauteur à deux mètres).
- de 50 centimètres à deux mètres de la limite de propriété, la hauteur des plantations ne pourra excéder deux mètres.

Bruit des animaux
Art. 104 du règlement sanitaire départemental

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Divagation des animaux
Art. 99.6 du règlement sanitaire départemental

Il est interdit de laisser vaquer les animaux domestiques dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique ainsi que dans les halles et marchés. Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine autant qu'ils sont tenus en laisse.
De plus, un arrêté municipal prévoit la mise en fourrière immédiate de tout chien ou chat en état de divagation.

Elimination de déchet par le feu
Art. 84 du règlement sanitaire départemental

Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tous autres déchets est également interdit.

Numéro gratuit
Imprimé bénévolement
N° 58– décembre 2005